

LES 9^e
**RENCONTRES
DU PROGRÈS
MÉDICAL**



SYNTHESE – SESSION 1

DES 9^E RENCONTRES DU PROGRES MEDICAL

28 JUIN 2021

DISPOSITIF MÉDICAL & BESOINS DE SANTÉ : QUELLE RÉALITÉ ?

Dispositif médical : passer du doute à la confiance

Le dispositif médical (DM) répond à un besoin de santé justifié. Les professionnels de santé le vivent ; les entreprises le savent ; les pouvoirs publics progressent ; des doutes persistent. Le Snitem propose la confiance.

Les entreprises du DM partagent ensemble la même raison d'être : la santé du patient. Innovation, conception, fabrication, tout dans leur activité conduit vers cet unique objectif. La pandémie a montré cet engagement. Certaines entreprises, fortement sollicitées, ont multiplié leurs cadences par trois, cinq ou dix en quelques jours, en dépit de la fatigue des équipes ou des investissements nécessaires à de si brutales accélérations. Au plus haut sommet de l'État, le président de la République a même déclaré le secteur « stratégique ». Malgré tout, des doutes subsistent. L'idée selon laquelle l'entreprise « pousse » ses produits habite encore les esprits. Les doutes également rodent autour de la nécessaire collaboration entre le professionnel de santé et l'entreprise pour mettre au point de nouveaux DM. Le Snitem ouvre les deux chantiers et ose le pari de la confiance pour qu'enfin, la logique médicale ne soit pas opposée trop souvent à la logique économique.

LE DISPOSITIF MÉDICAL
snitem

Syndicat national
de l'industrie
des technologies médicales

39 rue Louis Blanc - CS30080 - 92038 La Défense CEDEX
Tél : 01 47 17 63 88 - E-mail : info@snitem.fr

  @SnitemDM snitem.fr



Le DM et le besoin de santé

Trois domaines parmi bien d'autres illustrent le principe fondamental selon lequel le DM répond à un besoin de santé justifié.

Trois milliards et demi sont par exemple dépensés chaque année pour soigner les escarres. Les risques augmentent en raison de l'immobilité et de la dénutrition. Ils diminuent par l'utilisation de dispositifs médicaux pour réduire les pressions. Les populations fragiles sont connues. Les enquêtes régulières pointent les personnes âgées et les patients en réanimation, notamment ceux atteints de la COVID-19. Très sensibles également les personnes en soins palliatifs et les blessés médullaires. Les dispositifs médicaux répondent ici à des besoins de santé précis et devraient encore plus largement être utilisés en prévention.

Il en va de même pour la thrombectomie. Cette technique médicale consiste à aspirer un caillot sanguin, cause de certains AVC, à l'aide d'un cathéter pour déboucher une artère cérébrale obstruée. Les études cliniques montrent l'efficacité thérapeutique de cette intervention qui nécessite de nombreux dispositifs médicaux. L'enjeu de santé publique est d'envergure : les AVC augmentent en raison de l'âge de la population. Comme l'absence de séquelles dépend de la vitesse d'intervention, le maillage des établissements de santé équipés est un point crucial et reste insuffisant.

Une dernière illustration du rôle prépondérant des dispositifs médicaux dans les enjeux de santé concerne toutes les interventions sur la colonne vertébrale. Elles appartiennent aujourd'hui à la chirurgie mini-invasive. Elle évite de traumatiser les tissus tels que les muscles ou les os. Elle requiert imagerie médicale, planification et navigation, afin de mettre en place, des dispositifs sur mesure pour redresser telle scoliose ou remplacer tel disque lombaire. Grâce à cette technique, le patient reprend très vite son activité professionnelle.

Établir la confiance

Ces trois exemples illustrent une loi générale : un dispositif médical n'est pas un objet de consommation courante. Il n'est utilisé que parce qu'il répond à un besoin de santé. Ainsi, comment mieux prendre en compte les besoins de santé dans l'évaluation des dispositifs médicaux et des actes ? Quelques pistes sont proposées : réussir l'évaluation de l'impact organisationnel d'un DM, être dans une logique itérative de suivi régulier des progrès, mesurer les résultats des actes médicaux, plus exploiter les données disponibles, mieux définir les populations concernées par l'usage d'un DM, s'engager dans une vision prospective et non rétrospective. Les pouvoirs publics, généralement, craignent un accroissement non maîtrisé de la dépense. Lors de la Covid-19, pouvoirs publics, professionnels de santé et entreprises ont travaillé ensemble avec pragmatisme et efficacité. Et les résultats ont été là. Il faut continuer. Le Snitem propose aux pouvoirs publics de piloter en confiance l'usage des DM qui sont à considérer avant tout comme des investissements en santé.